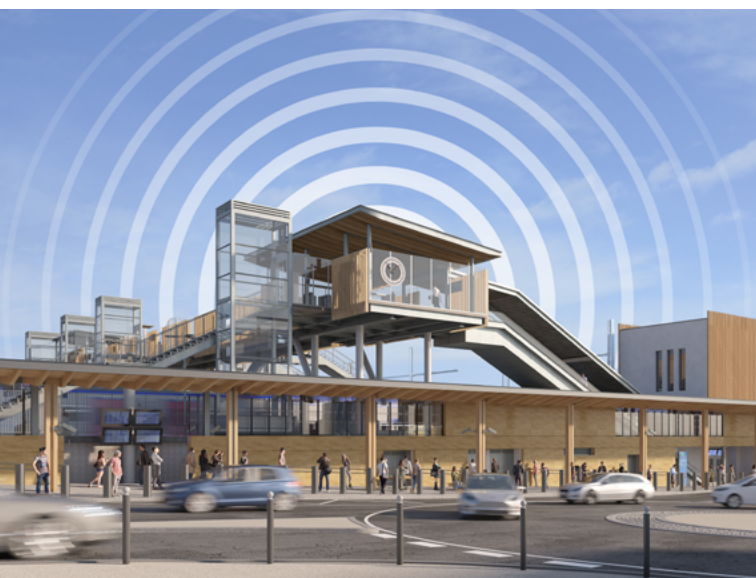


**Projet de création
d'une passerelle piétonne
en gare de
Villeneuve-Saint-Georges**

CONCERTATION PUBLIQUE

**Du 20 novembre
au 20 décembre 2024**



© INUI Perspectives – AREP - Image non contractuelle



**Informez-vous
et donnez votre avis !**

concertation-gare-villeneuve-saint-georges.fr

Pourquoi une concertation ?

Le projet de création d'une passerelle piétonne en gare de Villeneuve-Saint-Georges fait l'objet d'une concertation publique conformément à l'article L103-2 du code de l'urbanisme. Cette concertation, organisée par SNCF Gares & Connexions, se tiendra du 20 novembre au 20 décembre 2024.

Les objectifs de la concertation :



Informier le public sur le projet, ses objectifs et ses caractéristiques ;



Recueillir les contributions du public, notamment sur les trois scénarios proposés pour l'aménagement de la passerelle côté Seine ;



Améliorer le projet dans le sens d'une adaptation aux attentes des usagers et des habitants.

**Pour participer
à la concertation :
consultez les
modalités
au dos du
document !**





Le projet en bref

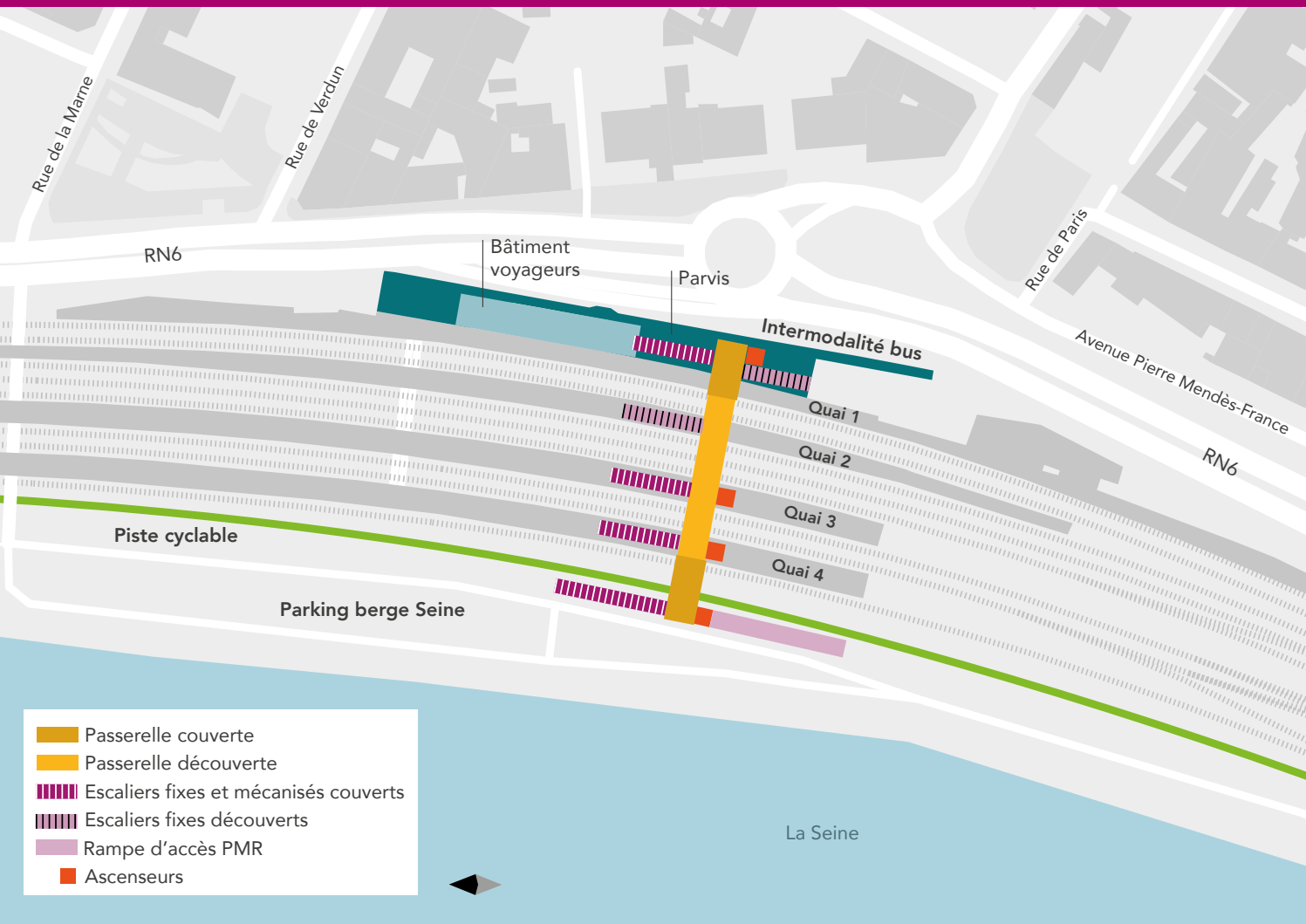
SNCF Gares & Connexions soumet à la concertation du public un projet de création d'une passerelle piétonne permettant d'assurer l'accessibilité de la gare aux personnes à mobilité réduite depuis le parvis jusqu'aux trains.

Les objectifs de ce projet :

- » **La mise en accessibilité de la gare :** grâce à une passerelle équipée d'ascenseurs, complétée d'escaliers fixes et mécaniques ;
- » **La désaturation des cheminements vers les quais :** accueillant déjà 29 000 voyageurs par jour, soit environ 14,8 millions de voyageurs annuels, la fréquentation de la gare devrait augmenter de manière constante d'ici à 2030 ;
- » **Le renforcement de la sécurité :** la remontée des équipements techniques nécessaires au fonctionnement de la gare permettra de maintenir l'exploitation de la gare, notamment durant les épisodes de crue.

Ce projet s'inscrit dans une initiative plus large de modernisation et de réaménagement de la gare. La démolition du bâtiment voyageurs interviendra dans un second temps et ne fait pas l'objet de cette concertation.

Les aménagements envisagés pour la passerelle piétonne



Cette concertation est l'occasion d'arbitrer sur le niveau de services et d'équipements à proposer sur la desserte de la passerelle du côté des berges de Seine. Trois scénarios sont ainsi possibles :

- ❖ **La desserte des quais de la Seine par un ascenseur et des escaliers fixes et mécanisés**, permettant un accès fluide à la gare à l'ensemble des usagers y accédant côté Seine, automobilistes utilisant le parking et personnes à mobilité réduite ;
- ❖ **La desserte des quais de la Seine par un ascenseur et un escalier fixe** : l'absence d'un escalier mécanisé permettrait notamment de réduire l'empreinte environnementale du projet ;
- ❖ **La non-desserte des quais de la Seine par la passerelle**, ce qui toutefois conduirait à concentrer les flux voyageurs entre la gare et les quais de Seine dans le souterrain Sud de la gare.

Dès maintenant, donnez votre avis sur cet aménagement sur la plateforme de contribution du site Internet de la concertation : **concertation-gare-villeneuve-saint-georges.fr**

Participez à la concertation !



S'informer



- » Le dossier de concertation, document central de présentation des informations relatives au projet, disponible en gare, à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges et sur le site internet ;
- » Ce présent dépliant résume l'ensemble des informations clefs du projet ;
- » Le site internet du projet rassemble l'ensemble des informations et des documents relatifs au projet et à la concertation :
concertation-gare-villeneuve-saint-georges.fr

Participer

- » La plateforme de contribution sur le site Internet de la concertation pour déposer un avis et/ou poser une question pendant toute la période de la concertation :
concertation-gare-villeneuve-saint-georges.fr
- » Le registre papier disponible à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges

Échanger

- » La réunion publique, temps fort de la concertation, pour s'informer sur le projet et échanger avec la maîtrise d'ouvrage :

Mardi 3 décembre à 19h00,

Gymnase Jules Ferry, 21 Rue Henri Leduc,
94190 Villeneuve-Saint-Georges

- » Les deux rencontres de proximité, pour venir à la rencontre de la maîtrise d'ouvrage :

Mercredi 27 novembre de 10h00 à 13h00

Gare de Villeneuve-Saint-Georges

Mercredi 11 décembre matin

Marché forain, Berges de Seine,
94190 Villeneuve-Saint-Georges

